

## DOMAINE DU THÉÂTRE ET DES ARTS DE LA PAROLE

## LE BACHELIER EN ART DRAMATIQUE TÉMOIGNE D'UNE CAPACITÉ À :

- 1. Mettre en œuvre les bases techniques nécessaires (corps, voix, mouvement, langage et espace) lui permettant de répondre aux exigences des multiples pratiques de l'acteur;
- 2. Travailler à hériter et mobiliser les connaissances générales lui permettant d'inscrire sa pratique artistique dans un contexte sociétal, culturel et historique;
- 3. S'interroger sur les interactions entre différentes disciplines et pratiques artistiques;
- 4. Développer une attitude de recherche artistique et l'affiner dans le développement de langages cohérents ;
- 5. Développer une réflexion critique sur son travail artistique personnel ainsi que sur l'œuvre et les pratiques d'autrui ;
- 6. Contribuer de manière singulière à des projets artistiques liés aux multiples pratiques de l'acteur;
- 7. Développer une autonomie qui favorise les pratiques collectives ;
- 8. Assumer les enjeux de la représentation et sa responsabilité envers les publics;

## **AXES DE LA FORMATION - COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

